


COMMUNE DE VILLARD DE LANS

République Française
Département de l'Isère

Envoyé en préfecture le 20/12/2021
Reçu en préfecture le 20/12/2021
Affiché le 
ID : 038-213805484-20211216-DEL2021135-DE

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

DELIBERATION N°135

Nombre de conseillers
en exercice :
27

Présents à la séance :
19

Pouvoirs :
8

Date de la
convocation :
10 décembre 2021

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Villard de Lans.

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, et le jeudi 16 décembre à 18h,

Le Conseil municipal de la Commune de Villard de Lans s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Arnaud MATHIEU.

A désigné comme secrétaire : Charlotte Bonnard

ETAIENT PRESENTS : Arnaud MATHIEU, Véronique BEAUDOING, Christelle CUIOC VILCOT, Nadine GIRARD-BLANC, Jean-Paul UZEL, Michèle PAPAUD, Maud ROLLAND, Christophe ROBERT, Françoise SARRA-GALLET, Henri CRET, Sophie GOUY-PAILLER, Patrick ARNAUD, Daphnée GORDOWSKI-SABBAGH, Charlotte BONNARD, Claude FERRADOU, Olivier ROBIN, Marie ZAWISTOWSKI, Ghislaine MASSON, Luc MAGNIN

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Bruno DUSSER (donne pouvoir à Arnaud MATHIEU), Serge BIRGE (donne pouvoir à Arnaud MATHIEU), Jacky DUVILLARD (donne pouvoir à Jean-Paul UZEL), Valérie PETIT (donne pouvoir à Christelle CUIOC VILCOT), Christophe BONNARD (donne pouvoir à Véronique BEAUDOING), Dorian COACOLO (donne pouvoir à Véronique BEAUDOING), Laurence BORGRAEVE (donne pouvoir à Marie ZAWISTOWSKI), Valérie BONAUAUD (donne pouvoir à Claude FERRADOU)

Objet : Tarifs location salles de la Verrière et de la Coupole

Rapporteur : Michèle PAPAUD

Vu l'article L2125-1 du Code de la Propriété des Personnes Publiques

Vu l'article L 2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n°60 du 23 juillet 2020 fixant les tarifs des salles communales,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs de la Verrière du Château et de procéder à des ajustements de ceux de la Coupole,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs de location des deux salles comme suit :

Location de la salle de la Coupole :

	TARIFS Location salle hors cuisine		
	1/2 journée	1 journée	3 jours et plus (prix à la journée)
Associations Villardiennes	170€	290€	230€
Associations et particuliers extérieurs	190€	310€	270€
Professionnels Villardiens	230€	350€	310€
Professionnels non Villardiens	270€	390€	350€
Cuisine	Rajouter 80€ aux tarifs ci-dessus		

	1/2 journée	1 journée	3 jours et plus (prix à la journée)
	Particuliers Villardiens	150€	260€
Cuisine	Rajouter 80€ aux tarifs ci-dessus		

Deux dépôts de garantie d'un montant respectif de 180€ et 800€, sont exigés.

- 180€ = dépôt de garantie nettoyage
- 800€ = dépôt de garantie (bâtiment + mobilier + matériel technique)

Location de la salle de la Verrière :

	TARIFS		
	1/2 journée	1 journée	3 jours et plus (prix à la journée)
Associations Villardiennes	70€	130€	120€
Associations extérieures	90€	170€	160€
Professionnels Villardiens	130€	200€	190€
Professionnels non Villardiens	180€	340€	320€

Deux dépôts de garantie d'un montant respectif de 180€ et 1000€, sont exigés.

- 180€ = dépôt de garantie nettoyage
- 1000€ = dépôt de garantie matériel (bâtiment + mobilier + matériel technique)

DIT que les autres tarifs prévus par la délibération du 23 juillet 2020 visée ci-avant restent inchangés

VOTE : pour à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au Registre.

Pour copie certifiée conforme
A Villard de Lans, le 17 décembre 2021

Le Maire,
Arnaud MATHIEU

Transmise en Préfecture le 20 décembre 2021

Le Maire certifie que la présente a été valablement publiée ou notifiée le 20 décembre 2021 en application des dispositions de l'article L 2131.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.